



53 R.T.1 - DUMBEA 98 835
 Nouvelle-Calédonie
 ☎ : (687) 41.82.82
 Fax : (687) 41.85.67

Dumbéa le 8 Octobre 2008

PROVINCE	ARRIVEE LE	13 OCT. 2008						
SUD	N°	4344						
Direction de l'Environnement	D	SPPR	SE	SM	SMT	SVM	PPRB	PZF
AFFECTÉ								
COPIE								
OBSERVATIONS	BEI 16/08/08 1410							

Monsieur le Directeur de l'environnement,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance un projet de modification de la gestion de mon cheptel de poules pondeuses.

Ces modifications n'entraînent pas d'augmentations de cheptel. Celui-ci reste inférieur à la capacité maximale précisée par l'arrêté d'autorisation n° 1292-99PS du 25 Août 1999.

Ce projet consiste à :

- Supprimer les cages du poulailler Harrison de 10550 places, ces cages étant pourries et ne correspondent plus aux normes environnementales concernant les fientes, pour les remplacer par 2 rangées de cages Meller de quatre mille places chacune. Pour ce faire, le poulailler Meller sera agrandi d'une surface de 4,5m x 60m.
- Rajouter une rangée de cages poulettes Meller de 4000 places pour mieux gérer la gestion du cheptel. Le bâtiment poulette Meller sera agrandi d'une surface de 4m x 40 m.
- En ce qui concerne votre courrier du 20 Juillet 2008 concernant la fumière, les travaux d'assainissement sont terminés. La construction de la fumière débutera au mois de Janvier 2009.

Je vous prie d'agréer Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

PROVINCE	ARRIVEE LE							
SUD	N°							
Direction de l'Environnement	D	SPPR	SE	SM	SMT	SVM	PPRB	PZF
AFFECTÉ								
COPIE								
OBSERVATIONS								